



Aux Président(e)s des clubs
de la Ligues Rhône-Alpes d'aviron

Madame La Présidente, Monsieur le Président,

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la ligue Rhône-Alpes d'aviron se tiendra le

Vendredi 22 décembre 2017 à 18 heures

Au siège 307 rue Jacquard – Parc d'Activité du Bert – 38630 Les Avenières

L'accueil des représentants des clubs se fera à partir de 17h00.

En cas d'impossibilité, il vous est possible d'être représenté par un membre de votre Comité Directeur.

A l'issue des travaux de l'Assemblée Générale, un buffet dinatoire sera pris en commun.

Veillez trouver, ci-joint l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et le mandat-coupon réponse.

Les documents (statuts, règlement intérieur, traité de fusion, l'arrêté des comptes au 30/09/17) sont à votre disposition et consultables sur notre site internet <https://www.aviron-auvergne-rhone-alpes.fr>

Comptant sur votre présence.

Je vous prie de croire, Madame La Présidente, Monsieur le Président, en mes sentiments sportifs les meilleurs.

Stéphane Guérinot

Président de la ligue Rhône Alpes d'aviron

Ligue Rhône-Alpes d'Aviron

307 rue Jacquard – Parc d'Activité du Bert – 38630 Les Avenières

Tél : 04 26 38 62 24



Ordre du jour

A partir de 17 heures :

Accueil des participants et vérification des mandats des clubs

A 18 heures :

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Accueil du Président

2. Validation du quorum pour la tenue de l'Assemblée Générale

3. Adoption du traité de fusion

4. Adoption des nouveaux statuts et du règlement intérieur

5. Questions diverses

6. Clôture.

Buffet dinatoire

Ligue Rhône-Alpes d'Aviron

307 rue Jacquard – Parc d'Activité du Bert – 38630 Les Avenières

Tél : 04 26 38 62 24